

**DELIBERATION n° 32 - 2018****En date du 26 Juin 2018****Portant sur des transformations de postes suite à des avancements de grades**

Le Conseil Municipal de la commune de Saint-Just-le-Martel s'est réuni en Mairie le 26 Juin 2018 à 20H00 selon convocation en date du 18 Juin 2018 sous la présidence du Maire, Monsieur Joël GARESTIER, Mme Martine CARRILO étant désignée secrétaire de séance.

Sont présents : M. GARESTIER Joël, Maire de Saint Just le Martel.

M. HENRY Philippe, Mmes MANDET Mauricette, JANICOT Marie Claude, AUPETIT-BERTHELEMOT Christelle Adjoints.

Mmes CARRILLO Martine, DE PAIVA Régine, TOUCAS Hélène, LACORRE Séverine.

BASSALER Virginie, THIBAUD-GUILLON Claude, Conseillères Municipales

M. VANDENBROUCKE Gérard, PAYRAT Patrice, MORELON Alain, GLANDUS Bernard, PEAUDECERF Sébastien, GAILLARD André PAGE Stéphane, SIMON Patrick, Conseillers Municipaux.

Absents ayant donné procuration :

Marie Hélène SANCHEZ pouvoir à Philippe HENRY

Jean-Luc GARCIA pouvoir à Bernard GLANDUS

Absent excusé :

VERGER Manuel.

Nombre de membres en exercice		23
Nombre de membres présents		19
Nombre de suffrages exprimés		21
Votes pour		21
Vote contre		0
Abstentions		0

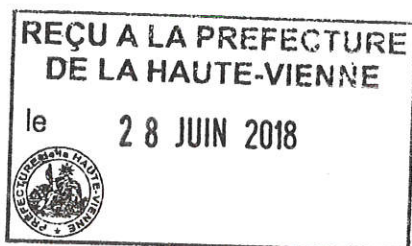
Vu le tableau d'avancement de grade élaboré pour l'année 2018 auprès du Centre de Gestion de la Haute-Vienne, en application de l'article 77 et de l'article 79 de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 modifiée, ainsi que de l'article 12-2 du décret n°2016-596 du 12/05/2016,

Considérant que les agents proposés dans le cadre de ces avancements de grade remplissent les conditions statutaires requises,

Considérant que les missions exercées par ces agents sont compatibles avec les avancements de grades proposés,

Le conseil municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité décide :

- De transformer le poste d'Adjoint territorial d'Animation en poste d'Adjoint territorial d'Animation Principal de 2^{ème} Classe à compter du 1^{er} Juillet 2018
- De transformer le poste d'Adjoint territorial d'Animation Principal 2^{ème} classe en poste d'Adjoint territorial d'Animation Principal 1^{ère} Classe à compter du 1^{er} Juillet 2018
- De transformer le poste d'Adjoint technique territorial en poste d'Adjoint technique territorial Principal de 2^{ème} classe à compter du 1^{er} Juillet 2018.



Fait à Saint-Just-le-Martel

Le 26 Juin 2018

Le Maire



Joël GARESTIER

- Mr le Maire certifie sous sa responsabilité, le caractère exécutoire de cet acte, et informe qu'il peut faire l'objet d'un recours auprès du tribunal administratif de Limoges dans un délai de 2 mois à compter de sa publication et de sa transmission aux services de l'Etat.
- Publié le Transmis en préfecture le